



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÉRÉ-VAL DE CHER
39 rue Gambetta
37150 BLÉRÉ

Tours, le 25 mai 2021

Objet : Déclaration de projet valant mise en comptabilité du PLU de Civray de Touraine

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis le 18 mai 2021, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint avec les personnes publiques associées du 28 avril 2021.

Conformément aux articles L 132-7, L 132-9 et L 153-40 du Code de l'Urbanisme, nous accusons réception du dossier et nous vous informons que ce projet n'appelle aucune remarque de notre part.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de la Chambre de Métiers et de
l'Artisanat d'Indre et Loire,
Le Président de la Chambre Régionale des
Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire,



Gérard BOBIER